

# COIN technipharm

MAI 2022

## RESTER OUVERT AUX POSSIBILITÉS

« **DE NOMBREUSES POSSIBILITÉS INTÉRESSANTES** s'offrent aux techniciens en pharmacie qui choisissent de les saisir », affirme Robert Solek. Aujourd'hui technicien en pharmacie à Services aux Autochtones Canada, il parle en connaissance de cause,

après avoir occupé plusieurs postes inédits dans la profession.

Incertain de ce qu'il voulait faire après l'université, ce technicien en pharmacie a décidé de retourner aux études à la recherche de quelque chose qui le passionne. Il l'a trouvé dans ce qui s'appelait alors le programme de certification en pharmacie du Mohawk College de Hamilton.

Après avoir obtenu son diplôme en 2003, Robert Solek a décroché un emploi de technicien en pharmacie à l'hôpital St. Joseph's Healthcare de Hamilton, où il a participé à un projet pilote à titre d'agent de liaison avec l'unité de soins aigus en santé mentale. De là, il a intégré le Réseau universitaire de santé de Toronto, où il a occupé des postes de technicien pour les essais cliniques auprès du service des médicaments expérimentaux, d'instructeur en accès intraveineux et d'acheteur en pharmacie.

En 2011, il a intégré l'équipe de l'entreprise de gestion de prestations de santé Express Scripts Canada en tant que vérificateur en pharmacie. À ce titre, il a voyagé dans tout le pays (avant la pandémie) afin d'effectuer des vérifications pour le programme des Services de santé non assurés (SSNA) destiné aux Premières Nations et aux Inuits. C'est ce qui l'a conduit à son poste actuel au sein de l'unité des prestations pharmaceutiques de ce programme. « Il s'agit essentiellement du volet pharmaceutique de la fourniture de médicaments aux populations autochtones du pays », explique-t-il. Il aide à tenir à jour la liste des médicaments couverts et agit également comme personne-ressource pour toute communication relative à la pharmacie destinée aux fournisseurs et aux clients du programme. Se décrivant lui-même comme un « homme de chiffres », Robert Solek aime mettre les données en contexte et raconter les histoires qu'elles révèlent. « C'est un aspect de mon travail qui me passionne. »

Agréé en 2010 comme membre de la première promotion de la profession en Ontario, Solek travaille maintenant principalement de chez lui dans sa ville natale de Montréal, et il se déplace au siège social d'Ottawa au besoin. En tant que résident du Québec, il a « hâte de voir comment l'agrément va évoluer au Québec », alors que les premiers étudiants en techniques pharmaceutiques ont commencé à suivre la formation l'automne dernier.



Robert Solek donne généreusement de son temps. Élu en 2009 au conseil d'administration de l'Association canadienne des techniciens en pharmacie (ACTP), il en est maintenant le président. « Nous sommes tous passionnés par l'idée de faire progresser la profession, dit-il en parlant de ses collègues de l'ACTP. Nous aimerions vraiment élargir le champ d'exercice des techniciens en pharmacie. »

Robert Solek siège également au conseil du Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada (BEPCC), ce qui, selon lui, est « une opportunité fantastique ». Il évalue également les programmes de formation des techniciens en pharmacie en vue de leur accréditation par le Conseil canadien de l'éducation continue en pharmacie (CCECP). Souvent appelé à s'adresser aux étudiants de niveau collégial pour leur parler des diverses possibilités d'emploi pour les techniciens en pharmacie, il aborde aussi ce sujet dans le cadre de conférences à l'échelle nationale.

Bien que toutes ses activités bénévoles lui paraissent gratifiantes, son passage aux Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver a été la plus marquante. En parlant de sa collaboration au sein de l'équipe de pharmacie de la

**>> SUITE À LA PAGE 5**

### QUELQUES CHIFFRES

Nombre total de techniciens en pharmacie agréés en exercice au Canada : 9 960

Alberta : 1 779

Colombie-Britannique : 1 721

Île-du-Prince-Édouard : 72

Manitoba : 224\*\*

Nouveau-Brunswick : 251

Nouvelle-Écosse : 227

Ontario : 5,298

Saskatchewan : 379

Terre-Neuve-et-Labrador : 233

\* Au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Il n'y a pas de techniciens en pharmacie agréés au Québec ni dans les Territoires du Nord-Ouest. Source : Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (ANORP).

\*\* Au Manitoba, l'Ordre des pharmaciens est chargé de la réglementation des techniciens en pharmacie, et ces derniers sont « inscrits » à l'Ordre, mais non « agréés ». Leur nombre n'est donc pas pris en compte dans le total des techniciens en pharmacie agréés en exercice au Canada, et il est fourni ici à titre indicatif seulement.

### PASSEZ EN REVUE TOUTES nos leçons de FC destinées aux ATP sur eCortex.ca

Toutes nos leçons de FC sont accréditées par le Conseil canadien de l'éducation continue en pharmacie (CCECP).



Répondez en ligne pour connaître vos résultats immédiatement : eCortex.ca

Coin technipharm a reçu l'approbation de



Un service éducatif offert aux assistants techniques en pharmacie canadiens par Teva [www.tevacanada.com](http://www.tevacanada.com)



Éditrice  
Rosalind Stefanac

Journaliste  
Sally Praskey

Directrice artistique  
Lima Kim

#### COMITÉ CONSULTATIF DE RÉDACTION

Colleen Curry  
Collège communautaire  
du Nouveau-Brunswick

Ron Elliott B.Sc.Pharm.

Pam Fitzmaurice ATP

Mary Bozoian  
Association canadienne des  
techniciens pharmaceutiques

Krista Logan RPhT, CPhT

Frédéric Dugas  
Association québécoise des assistants  
techniques en pharmacie

Margaret Woodruff  
Humber College

Tana Yoon CPhT (É.-U.)

ProfessionSanté.ca

eCortex.ca

COIN TECHNIAPHARM et COIN TECHNIAPHARM FC  
sont publiés par ProfessionSanté.ca,  
une division d'Ensemble IQ  
1425, boul. René-Lévesque O., 2<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H3G 1T7

Ces publications sont accessibles sur ProfessionSanté.ca

Ce document ne peut être reproduit en tout  
ou en partie sans le consentement écrit de l'éditeur.

Y a-t-il un sujet dont vous aimeriez que  
nous parlions dans Coin technipharm ?

Envoyez vos idées et vos  
commentaires à Vicki Wood  
vwood@ensembleiq.com

Un service éducatif offert aux assistants techniques  
en pharmacie canadiens par Teva  
[www.tevacanada.com](http://www.tevacanada.com)

teva

Visitez nos sites Web  
[www.ProfessionSanté.ca](http://www.ProfessionSanté.ca)  
[www.tevacanada.com](http://www.tevacanada.com)

## NOUVELLES

### L'APhC milite pour un plein champ d'exercice pour les techniciens

L'ASSOCIATION DES PHARMACIENS DU CANADA (APhC) exhorte les gouvernements et les organismes de réglementation à répondre à une série d'appels à l'action nationaux afin de soutenir la profession pharmaceutique dans une période très difficile.

Parmi les huit points énumérés, un appel est lancé à tous les gouvernements et organismes de réglementation pour qu'ils favorisent « la mise en œuvre d'un plein champ d'exercice afin que les pharmaciens et les techniciens puissent fournir les soins les plus appropriés et les plus rapides à leurs patients ». L'AphC souligne notamment que « dans de nombreuses régions du Canada, les techniciens en pharmacie ne sont toujours pas autorisés à administrer des vaccins ».

L'AphC appelle également les gouvernements à aider à élargir l'accès au personnel pharmaceutique. « Cela peut inclure une aide pour les coûts associés à des salaires plus élevés, ainsi qu'une aide financière et d'autres ressources pour aider les techniciens en pharmacie et les professionnels de la pharmacie formés à l'étranger à obtenir un permis d'exercice. »

Pour consulter ces appels à l'action, allez à [Appel à l'action national en soutien aux professionnels de la pharmacie - French \(pharmacists.ca\)](#)

### Les assistants en pharmacie doivent se soumettre aux restrictions relatives à la préparation

#### L'ORDRE DES PROFESSIONNELS DE LA PHARMACIE DE LA SASKATCHEWAN

(SCPP) rappelle aux assistants en pharmacie que leur degré de participation à la préparation relève à la fois de leur champ d'exercice provincial et des modèles de normes relatives à la préparation de produits, établis par l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (ANORP).

Dans une récente infolettre, la SCPP souligne que les assistants en pharmacie de la Saskatchewan ne sont autorisés à participer sous supervision à la préparation de produits non dangereux et non stériles qu'après avoir suivi une formation pertinente. Ils ne sont cependant pas autorisés à participer à la préparation de produits stériles, dangereux ou non dangereux, ou de produits non stériles dangereux, ni à manipuler des produits dangereux. Ces restrictions comprennent le traitement de toute ordonnance de produit dangereux.

### Des techniciennes animent des séances du congrès de la SCPH

LES TECHNICIENS EN PHARMACIE ÉTANT DÉSORMAIS membres à part entière de la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux (SCPH), ils ont été représentés au cours de deux séances de formation lors du congrès annuel Together 2022, qui s'est déroulé en mode virtuel.

La technicienne en pharmacie Laura Miskimins, gestionnaire des opérations pharmaceutiques au sein des services de santé en établissement correctionnel de l'Alberta, a présenté une communication intitulée « Se rendre indispensables : comment les techniciens peuvent faire preuve de leadership, de responsabilité et d'initiative dans les activités de distribution ». La séance s'est concentrée sur les compétences latérales (informelles) de leadership et les comportements associés à la responsabilisation et à l'esprit d'initiative, que les techniciens peuvent développer et exploiter en tant que professionnels autonomes et experts en distribution.

Dans une autre séance, Sonja Baettig, enseignante au programme de techniques pharmaceutiques du Nova Scotia Community College, a fait équipe avec sa collègue Vicki Paddick, du programme de techniques infirmières, pour discuter de la collaboration interprofessionnelle entre ces deux programmes. Grâce à la mise en place d'un laboratoire de collaboration interprofessionnelle, les étudiants en techniques infirmières et en techniques pharmaceutiques ont atteint les objectifs d'apprentissage au moyen de démonstrations de compétences, ce qui leur a permis de mieux comprendre comment chaque profession joue un rôle dans les soins centrés sur le patient.

Le congrès virtuel de neuf jours a attiré 927 participants et 28 exposants.

## La PTSA étudie les rôles des techniciens en pharmacie en Alberta

**IL Y A UN AN, L'ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN PHARMACIE DE L'ALBERTA** (PTSA) a mené un sondage sur les rôles des techniciens en pharmacie en Alberta et sur la façon dont ils sont perçus par les professionnels de la pharmacie. Les résultats serviront à orienter les efforts de la PTSA pour intégrer les techniciens en pharmacie à la pratique professionnelle.

Le sondage a révélé que le recours à des employés de pharmacie non agréés est répandu, 94 % des pharmacies employant des assistants en pharmacie. Bien que les techniciens en pharmacie soient bien représentés dans les pharmacies de l'Alberta, seulement 17 % d'entre eux ont déclaré pratiquer toujours tous les rôles de leur champ d'exercice, tandis que 58 % ont déclaré qu'ils le font le plus souvent. Environ 2 % ont déclaré que les techniciens n'exploitent jamais la pleine étendue de leur champ d'exercice.

Des 260 répondants au sondage, 70 % étaient des techniciens en pharmacie, dont 8 % étaient des gestionnaires. Environ 18 % étaient des pharmaciens salariés et les 12 %

restants s'identifiaient principalement comme des propriétaires de pharmacie, des titulaires de permis, des étudiants et des éducateurs. Soixante pour cent des réponses provenaient de personnes travaillant dans une pharmacie communautaire.

**Tâches principales :** La vérification finale est l'une des cinq principales tâches dont les techniciens sont responsables; 90 % des répondants ont indiqué que les techniciens en pharmacie effectuent la vérification finale pour les ordonnances de renouvellement, par rapport à 75 % pour les nouvelles ordonnances. Soixante-dix-huit pour cent des techniciens en pharmacie effectuent des préparations non stériles et 34 %, des préparations stériles. Seuls 12 % des répondants ont déclaré effectuer des analyses dans leur lieu de travail en qualité de technicien en pharmacie.

**Assistants en pharmacie :** Parmi les tâches des assistants en pharmacie incluses dans le sondage, la préparation non stérile a fait l'objet du plus grand nombre de réponses

(67 %), suivie de la collecte des renseignements nécessaires pour évaluer la pertinence de la pharmacothérapie (52 %). Les assistants en pharmacie effectuent également des tâches pour lesquelles ils ne sont pas autorisés en vertu des règlements et des normes de pratique, notamment le transfert d'ordonnances, la réception d'ordonnances verbales, l'intervention en tant que témoin quand le pharmacien détruit des substances contrôlées et la préparation de produits stériles. Ils répondent également aux questions des patients sur les médicaments de l'annexe 3, et enseignent l'utilisation des aides et appareils de soins de santé, parfois sans travailler sous la supervision directe d'un professionnel de la pharmacie.

Selon la PTSA, les résultats de l'enquête ont renforcé la nécessité de privilégier les initiatives de formation sur le champ d'exercice des techniciens en pharmacie, et de clarifier les fonctions que peuvent exercer les assistants en pharmacie. Les prochaines publications comprendront des informations sur les mesures envisagées pour donner suite aux résultats du sondage.

## Santé Canada sollicite l'aide des techniciens pour repérer les pratiques de marketing illégal

**LA DIRECTION DES PRODUITS DE SANTÉ COMMERCIALISÉS** de Santé Canada demande aux techniciens en pharmacie et aux autres professionnels de la santé de surveiller et de signaler tout marketing illégal de médicaments et d'instruments médicaux, rapporte l'Ordre des pharmaciens de l'Alberta.

Le programme Mettons fin au marketing illégal des médicaments et des instruments médicaux a déterminé cinq domaines d'intervention :

- Opioïdes et autres substances contrôlées
- Produits de santé naturels et en vente libre
- Produits biologiques et biosimilaires
- Produits de santé vétérinaires
- Dispositifs médicaux

Pour collaborer à ce programme, les professionnels de la pharmacie doivent être conscients des pratiques de marketing illégal suivantes.

- **Omettre ou minimiser les risques :** Le marketing de médicaments et de dispositifs médicaux auprès des prestataires de soins de santé, y compris toute documentation promotionnelle, doit présenter l'information sur le produit de manière équilibrée, en incluant les effets secondaires, les contre-

indications, les avertissements et les mises en garde.

- **Surestimer l'efficacité :** Surveillez les annonceurs qui font la promotion de leurs produits en exagérant leur efficacité ou en faisant des allégations d'efficacité non conformes aux conditions d'autorisation de mise en marché de Santé Canada. Par exemple, un médicament peut être commercialisé comme procurant un soulagement en deux jours, alors que la monographie du produit indique que celui-ci procure un soulagement après 10 jours.
- **Promouvoir une utilisation non autorisée** (hors indication) : Les médicaments, les produits de santé naturels et les instruments médicaux sont autorisés par Santé Canada pour des indications précises et ne peuvent pas être commercialisés pour des utilisations dépassant le cadre de ces indications.
- **Promouvoir un produit non autorisé :** Il est interdit de promouvoir des médicaments d'ordonnance, des médicaments en vente libre, des produits de santé naturels et des instruments médicaux de classes II, III et IV dont la vente n'est pas autorisée par Santé Canada.
- **Appuis trompeurs :** Les déclarations d'appui, les témoignages et les citations ne

sont acceptables que s'ils représentent les opinions honnêtes et actuelles des personnes ou des organisations citées et s'ils sont conformes aux indications autorisées par Santé Canada pour le produit. Les allégations d'appui de la part d'autorités gouvernementales ne sont pas autorisées.

- **Allégations comparatives trompeuses :** Toutes les allégations comparatives relatives aux médicaments et aux produits de santé naturels doivent être fondées sur des aspects thérapeutiques étayés dans la monographie du produit, et doivent respecter [la directive et le document d'orientation sur la publicité comparative touchant aux aspects thérapeutiques](#).

Pour plus d'information sur le repérage et le signalement de pratiques illégales de marketing de médicaments et d'instruments, regardez [cette vidéo](#) de Santé Canada ou informez-vous sur [les techniques courantes utilisées par les représentants pour influencer vos pratiques de prescription ou de délivrance](#).

Pour déposer une plainte concernant le marketing d'un médicament ou d'un dispositif, consultez la page [Dépôt d'une plainte relative au marketing d'un médicament ou d'un instrument médical](#).

### Aider les patients à garder leur sang-froid en plein été

#### ALORS QUE LE NOMBRE D'ÉPISODES

de chaleur extrême au Canada augmente chaque année en raison du changement climatique, les professionnels de la pharmacie peuvent s'attendre à voir croître l'incidence des malaises liés à la chaleur – comme l'épuisement par la chaleur et les coups de chaleur – dans tout le pays, indique Santé Canada.

Les techniciens en pharmacie peuvent venir en aide à ces patients. « Les techniciens agréés peuvent utiliser leur expertise pour aider à reconnaître les patients susceptibles de présenter un risque accru de malaise lié à la chaleur, en particulier pendant les mois chauds de l'été, et partager cette information avec les pharmaciens pour aider à prévenir les complications associées à l'épuisement par la chaleur ou aux coups de chaleur, explique Victor Wong, pharmacien propriétaire de Toronto. Les malaises liés à la chaleur sont largement évitables et peuvent être traités s'ils sont identifiés à temps. »

#### Reconnaître les symptômes

Les patients souffrant de malaises liés à la chaleur peuvent se plaindre de faiblesse, de léthargie, de maux de tête, de nausées ou d'étourdissements. « D'autres constatations physiques peuvent inclure des rougeurs sur la peau, une respiration anormalement rapide et une altération de l'état mental, notamment des troubles de l'élocution, de l'irritabilité, un comportement inapproprié ou une mauvaise coordination, précise Victor Wong. Reconnaître les signes et symptômes précoces d'un malaise lié à la chaleur et orienter immédiatement le patient vers un pharmacien est un aspect important des soins et de la sécurité des patients. »

Non traité, l'épuisement dû à la chaleur peut s'aggraver et devenir un coup de chaleur, une forme grave de malaise lié à la chaleur, qui doit être traitée à l'hôpital.

#### Les médicaments peuvent accroître le risque

Certains médicaments peuvent accroître le risque de malaises liés à la chaleur, car ils peuvent élever la température corporelle centrale en augmentant la production de chaleur, en entravant la dissipation de la chaleur ou en accélérant le rythme métabolique.

Les médicaments courants à surveiller sont les diurétiques (p. ex., furosémide, indapamide), les médicaments ayant des propriétés anticholinergiques (p. ex., antihistaminiques, antidépresseurs tricycliques), les amphétamines (p. ex., médicaments contre le TDAH), certains médicaments pour la tension artérielle (p. ex., bêtabloquants, inhibi-

teurs calciques), les benzodiazépines, les agonistes thyroïdiens, les sympathomimétiques (p. ex., décongestionnants), les salicylés, les antipsychotiques et le topiramate (un antiépileptique).

Là encore, les techniciens en pharmacie ont un rôle à jouer. « Les techniciens agréés sont très bien placés, grâce à leur expertise en distribution de médicaments, en compilation de meilleurs schémas thérapeutiques possibles et en soins aux patients, pour identifier les patients qui prennent des médicaments susceptibles d'augmenter leur risque de malaise lié à la chaleur, explique Victor Wong. Les patients qui prennent ces médicaments devraient être signalés aux pharmaciens pour qu'ils leur donnent des

#### Les plus vulnérables

Ces patients ont plus de chances de se présenter à la pharmacie avec un épuisement dû à la chaleur :

- Jeunes enfants et personnes âgées
- Femmes enceintes
- Athlètes et personnes actives dans la chaleur, comme les travailleurs en plein air
- Personnes obèses ou en mauvaise condition physique
- Personnes qui n'ont pas d'air climatisé ou qui sont socialement isolées
- Personnes souffrant de certaines affections chroniques, telles que maladies cardiovasculaires, diabète, surconsommation d'alcool ou consommation de substances illicites.

conseils thérapeutiques supplémentaires visant à prévenir les malaises liés à la chaleur pendant les mois d'été. »

>> SUITE À LA PAGE 5

### face au quotidien



Todd Seals

Vivre avec le cancer

## De vrais témoignages de vraies personnes

« Avant mon cancer, toute ma vie était centrée sur « un jour... ». Un jour je prendrai des vacances. Un jour je travaillerai moins. Un jour je passerai plus de temps avec ma famille ».

Lire le témoignage de Todd et plusieurs autres à [TevaCanada.com/FaceAuQuotidien](https://www.TevaCanada.com/FaceAuQuotidien)



De l'information, des conseils et la perspective de personnes vivant avec une maladie chronique.

teva

>> SUITE DE LA PAGE 4

### Protéger les médicaments de la chaleur

Un autre aspect important des soins aux patients consiste à assurer la distribution des médicaments en toute sécurité et à maintenir la stabilité et l'intégrité des médicaments, en particulier ceux qui sont sensibles à la chaleur.

Il s'agit notamment des médicaments réfrigérés (p. ex., insuline, produits biologiques, vaccins), ainsi que des antibiotiques, des médicaments de chimiothérapie, des hormones, de la nitroglycérine, des suspensions/solutions orales, des crèmes/onguents et de certaines capsules. « Les techniciens agréés doivent s'assurer que les patients disposent d'un moyen sûr de transporter ces médicaments jusqu'à leur destination », précise Victor Wong. Les patients doivent, par exemple, utiliser un contenant isotherme ou des blocs réfrigérants, protéger les médicaments de la lumière directe du soleil et éviter de les garder dans un coffre d'auto.

Les techniciens en pharmacie peuvent également aider les patients à surveiller les signes indiquant qu'un médicament peut avoir été altéré par la chaleur, comme un changement de couleur, d'odeur, de goût ou de consistance (par exemple, si les capsules fondent ou se collent les unes aux autres, si les comprimés s'effritent plus facilement, ou si les liquides ou les crèmes commencent à se séparer).

### POUR EN SAVOIR PLUS

Ressources de Santé Canada pour les consommateurs :

- Gardez les enfants à l'abri de la chaleur! Protégez votre enfant de la chaleur accablante - Canada.ca
- CCHST: Malaises liés à la chaleur : Signes à surveiller (affiche téléchargeable gratuitement)
- CCHST: Infographie sur le travail à la chaleur (affiche téléchargeable gratuitement)
- Fiche de renseignements: Demeurez en Santé dans la Chaleur - Canada.ca

Une foule d'autres ressources pour les professionnels de la santé et les consommateurs :  
Recherche de base - Canada.ca

>> SUITE DE LA PAGE 1

Whistler Polyclinic dans le village des athlètes, il affirme : « Ça a probablement été la meilleure chose que j'ai faite dans ma vie ». Tout s'est enclenché quand il est tombé sur une offre d'emploi de Workopolis destinée aux pharmaciens, et qu'il a suggéré aux recruteurs qu'ils auraient sans doute aussi besoin de techniciens.

« Gardez donc un œil sur absolument toutes les offres d'emploi qui passent, exhorte-t-il. C'est incroyable ce qu'on peut apprendre. Si je peux insister sur un conseil pour les nouveaux diplômés, c'est de parler aux gens de la profession. Prenez le temps d'écouter et de poser beaucoup de questions. »

Quant à son propre avenir, Robert Solek aime garder ses options ouvertes. « Je suis très ouvert au changement et aux nouveaux défis, dit-il. Je pense qu'il y a maintenant beaucoup de possibilités de croissance au sein du gouvernement canadien pour les techniciens en pharmacie, alors j'espère rester là pendant un certain temps! »

TevaCanada.com

teva



Découvrez  
la qualité sans  
compromis de Teva

Comme vous, nous avons pris un engagement  
indéfectible envers la qualité!



▶ Visionnez la vidéo